



Carcassonne, le 31 mars 2020

A l'attention de Madame la Préfète

Copie à l'ARS, aux Députés et Sénateurs du département

Madame la Préfète,

Nous nous adressons aujourd'hui à vous pour vous faire part de nos plus vives inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire du COVID 19, en particulier sur les personnes âgées dans les EHPAD, et pour vous demander de prendre les mesures immédiates qui s'imposent.

Cette pandémie a révélé au grand jour la crise de notre système de santé publique dont nous dénonçons, avec d'autres, la mise à mal et l'insuffisance de moyens, depuis des mois et des mois. Au nom des économies budgétaires, de la réduction des déficits publics, on a fermé des milliers de lits dans les hôpitaux, on a supprimé des emplois.

Dans les EHPAD, le manque de personnels et la maltraitance institutionnelle, dénoncés à maintes reprises par les salarié.e.s et leurs organisations syndicales bien avant le déclenchement de la crise sanitaire, n'ont pas reçu de réponse. Aujourd'hui, ces établissements sont dans une situation dramatique. La responsabilité de l'Etat est engagée dans la crise sanitaire que nous vivons.

Nous avons entendu les discours du Président de la République et du Premier Ministre. Ils invoquent la solidarité, le « vivre ensemble », « l'unité de la nation », et même « l'union sacrée ».

L'épidémie ne fait pas disparaître les contradictions de notre société. Au contraire, elle les révèle, les souligne, les exacerbe. Il y a quelques mois, il n'y avait pas d'argent pour créer les lits, les postes nécessaires dans les hôpitaux, et mieux rémunérer les personnels. Aujourd'hui, on rend hommage aux personnels soignants qui travaillent dans des conditions de pénurie, et, dans le même temps, on promet des dizaines de milliards aux patrons, on dérègle encore le Code du Travail. Aucun engagement n'est pris, aucun plan d'urgence déclenché pour répondre aux revendications des personnels, et ainsi restaurer à terme les capacités de l'hôpital public.

Avec l'épidémie, les contradictions s'approfondissent. Nos revendications sont toujours là. La place de nos organisations syndicales et associatives ne peut être que là, dans la défense de ces revendications.

La prise de décision de suspendre les visites en EHPAD n'avait de sens et d'effet protecteur qu'à partir du moment où les personnels disposaient de moyens de protection basique, masques, gel hydro-alcoolique, lunettes, casques... À notre connaissance, les EHPAD n'ont pas été pourvus en temps utile en matériel de protection. Cette crise vient de mettre à jour le manque criant de moyens de protection à cause de l'incurie de nos gouvernants pour préserver la santé de tous nos concitoyens.

À cause de ce pilotage à courte vue et alors qu'il est démontré que les personnes âgées sont les plus vulnérables, il ne faut pas s'étonner des effets de la propagation du virus dans les EHPAD.

Depuis plusieurs jours, nos responsables politiques nous annoncent que le matériel de protection des malades et du personnel soignant va arriver, arrive, est sur le point d'arriver.

Pourtant, les informations qui nous remontent des EHPAD nous disent que les personnels ne sont pas ou pas assez protégés.

De même, les intervenants bénévoles et professionnels des Services à la Personne n'ont aucun de ces équipements de protection.

La première urgence est aujourd'hui que les moyens matériels pour se protéger de la contamination, masques, gants, charlottes et sur-blouses, soient alloués de toute urgence à tout le personnel des EHPAD et dans tous les services à la personne.

Madame la Préfète,

Pouvez-vous nous confirmer que tous les équipements de protection seront distribués dans tous les établissements et dans tous les Services à la personne ?

Pouvez-vous vous engager sur la date à laquelle cette distribution sera effective?

Au moment où un certain nombre de morts du COVID-19 sont comptabilisés dans les EHPAD, au moment où le gouvernement augmente la capacité de tests réalisés chaque jour, il est très urgent que l'ensemble des résidents et des personnels des EHPAD, l'ensemble des personnes âgées ou fragiles bénéficiant de soins à la personne soient testés rapidement, afin que les mesures d'organisation pour stopper l'épidémie soient prises sans délai, dans ces établissements et pour les personnes isolées.

Madame la Préfète,

Pouvez-vous nous confirmer que cette campagne de tests systématiques sera menée à bien rapidement ?

Pouvez-vous vous engager sur la date à laquelle cette campagne sera engagée ?

Persuadés que notre démarche retiendra toute votre attention et que vous ne manquerez pas d'y répondre, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre parfaite considération.

Pour l'Intersyndicale des organisations syndicales
et associations de retraités

*Gérard PETIT, retraités CGT,
Jacques VIEULES, retraités FO,
Maurice LIBOUREL, retraités CFTC,
Guy AYATS, retraités FSU,
Alain CAZANAVE, FGR,
Alain JOB, LSR*